



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

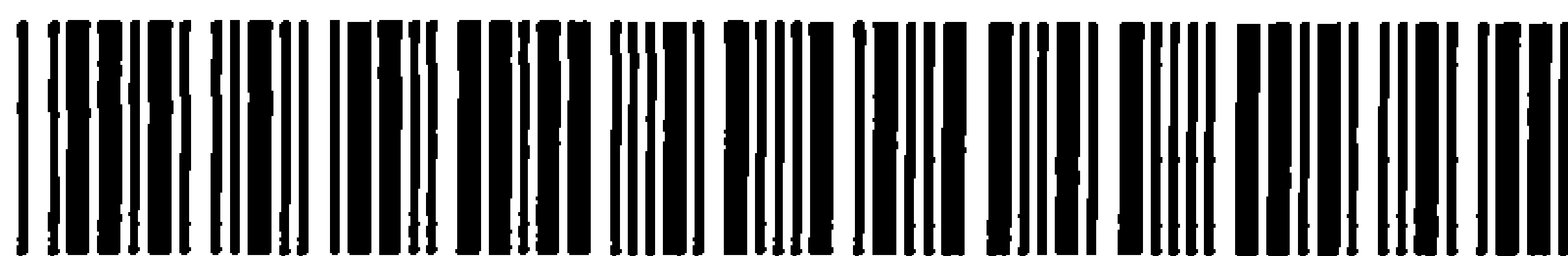
Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 15934

Numéro SIREN : 821 429 610

Nom ou dénomination : Investissement & Promotion Immobilière II

Ce dépôt a été enregistré le 06/04/2017 sous le numéro de dépôt 35916



1703596501

DATE DEPOT : 2017-04-06

NUMERO DE DEPOT : 2017R035916

N° GESTION : 2016B15934

N° SIREN : 821429610

DENOMINATION : Investissement & Promotion Immobilière II

ADRESSE : 11 rue Jean Mermoz 75008 Paris

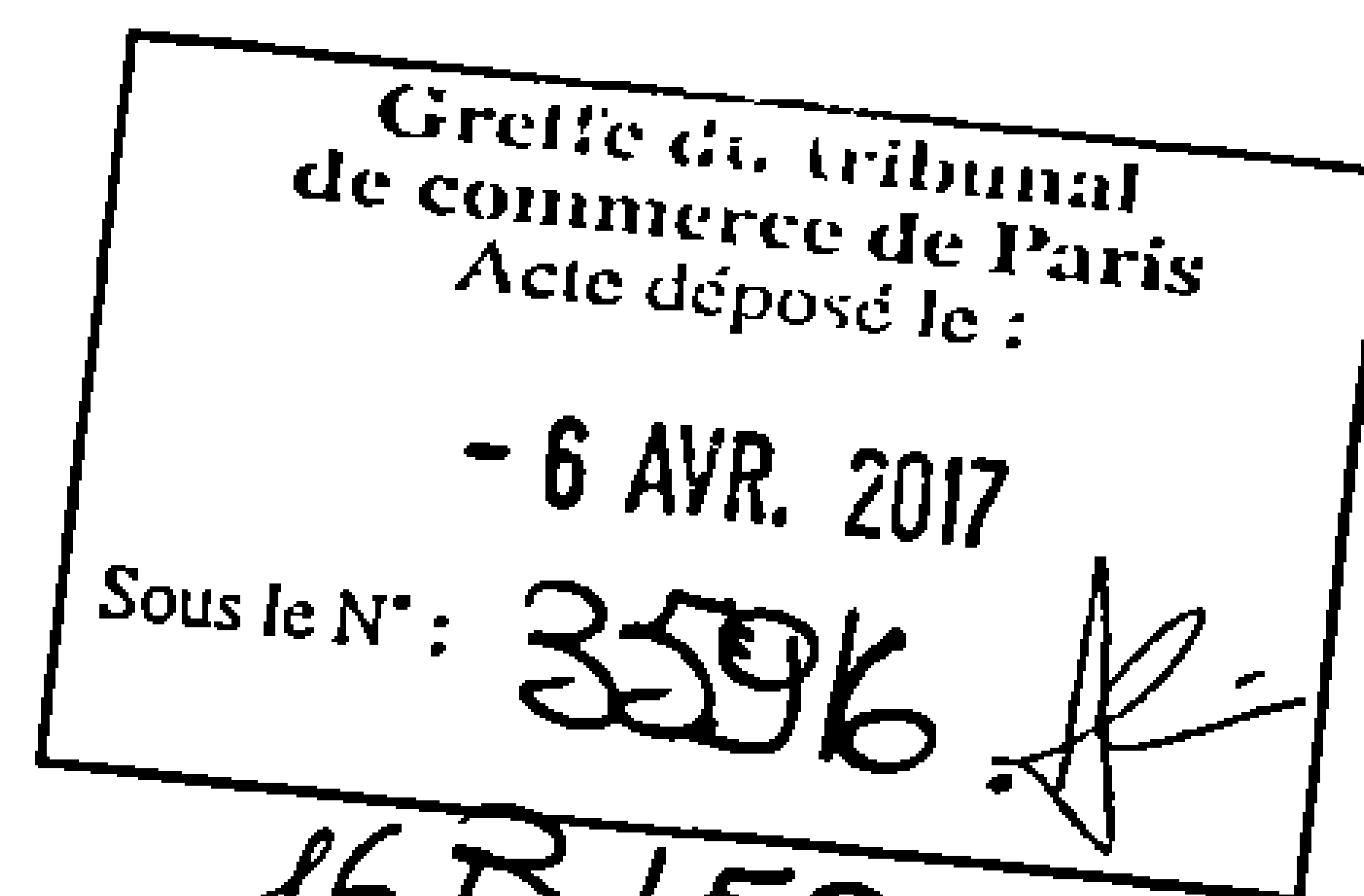
DATE D'ACTE : 2017/03/30

TYPE D'ACTE : RAPPORT

NATURE D'ACTE :

DA 30.3.17

Franck
Ferrua



16 B 1593h

INVESTISSEMENT PROMOTION IMMOBILIERE II

S.A.S. à capital variable au capital social de 1.000 €

11 rue Jean Mermoz

75008 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE EN VUE D'UNE EMISSION OBLIGATAIRE
DE LA SOCIETE**

Expert Comptable & Commissaire aux comptes

1198, Avenue du Dr Maurice DONAT - NATURA 3 - 06250 MOUGINS
Tél. : 04 93 65 25 60 - Fax : 04 92 96 07 03

N° Siret : 419 770 698 00043 - TVA Intracommunautaire N° FR 03 419 770 698 - Code NAF : 6920Z

Inscrit à l'ordre des Experts-comptables de Marseille - Provence Alpes Côte d'Azur.

Membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes. Membre d'une association agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté.

INVESTISSEMENT PROMOTION IMMOBILIERE II

S.A.S. à capital variable au capital social de 1.000 €

11 rue Jean Mermoz

75008 PARIS

R.C.S 821 429 610

RAPPORT DU COMMISSAIRE EN VUE D'UNE EMISSION OBLIGATAIRE EN APPLICATION DES ARTICLES L228-39 ET L225-8 DU CODE DE COMMERCE

En notre qualité de commissaire désigné lors de l'assemblée générale extraordinaire en date du 20 Mars 2017, et en exécution de la mission prévue par les articles L228-39 et L225-8 du code de commerce, nous avons établi le présent rapport sur le projet d'émission d'obligations pour un montant maximum de 5.340.000 euros, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

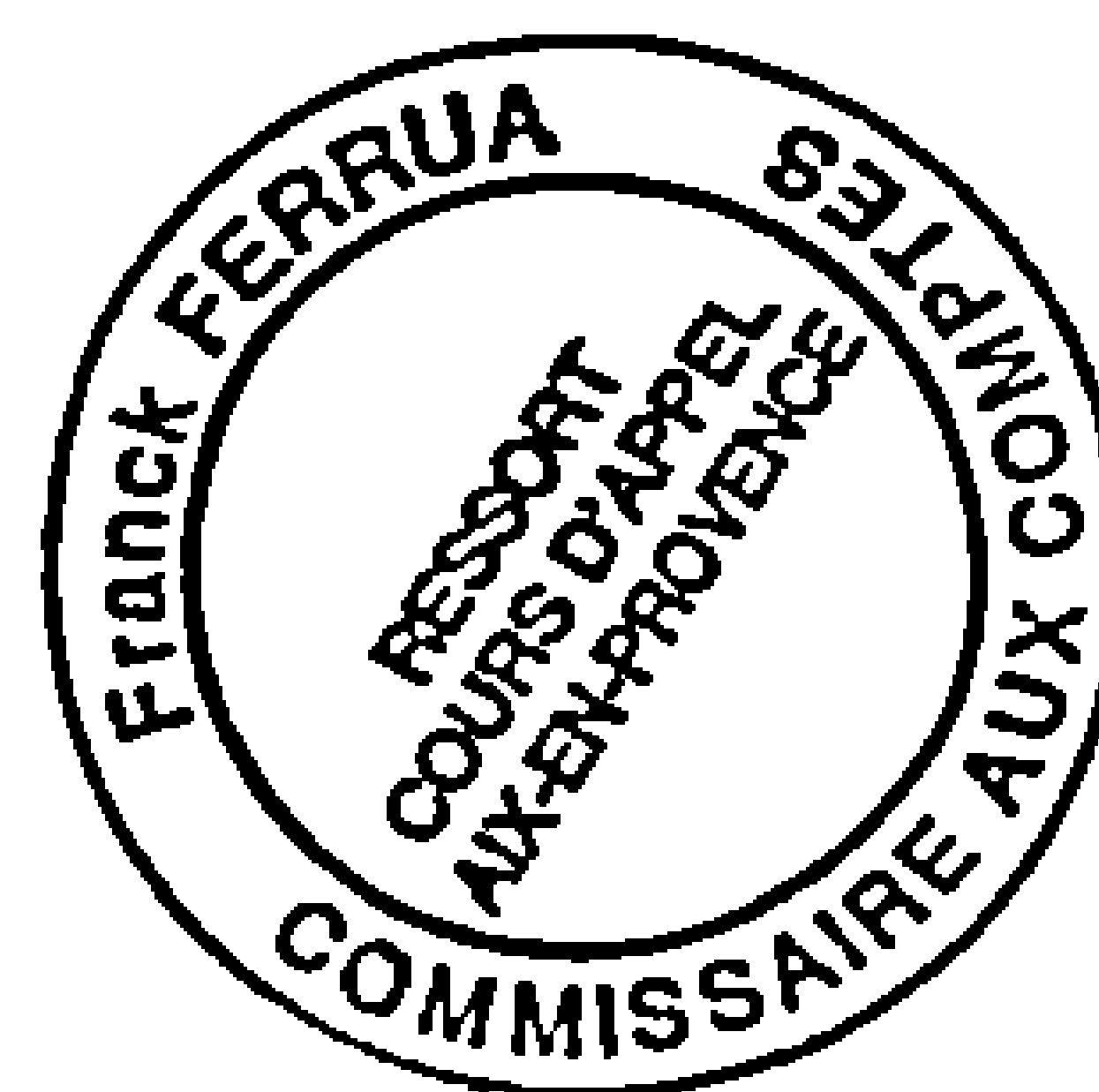
Cette opération donnera lieu à l'émission de 5.340 obligations ordinaires, d'une valeur nominale de 1000 (mille) euros.

Il appartient au Président de votre société, d'établir un rapport relatif à l'émission envisagée. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes, et sur certaines informations concernant l'émission, données dans ce rapport.

Voici les principales caractéristiques de l'émission obligataire prévue :

Emprunt obligataire d'un montant de 5.340.000 d'euros (cinq millions trois cent quarante mille euros) représenté et matérialisé par l'émission de 5.340 (cinq mille trois cents quarante) obligations nominatives ordinaires, d'une valeur nominale de 1.000 (mille) euros chacune, émises au prix unitaire de 1.000 (mille) euros, présentant, en outre, les caractéristiques suivantes :

- Emission d'un emprunt obligataire : en une ou plusieurs tranches, réservé exclusivement au profit :
 - Du Fonds Professionnel Spécialisé Keys Rendement 6 ans,
 - Du Fonds Professionnel Spécialisé Keys Rendement Liberté,
- Taux de rémunération des obligations à émettre : 8 % par an,
- Maturité des obligations à émettre : 24 mois,
- Période de souscription : jusqu'au 30 Septembre 2017.



Informations extraites du contrat d'émission d'obligations ayant fait l'objet d'un examen limité :

- Les informations fournies dans le contrat d'émission sur la justification du choix des éléments financiers,
- Les informations chiffrées extraites des comptes de la société.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont notamment consisté à vérifier :

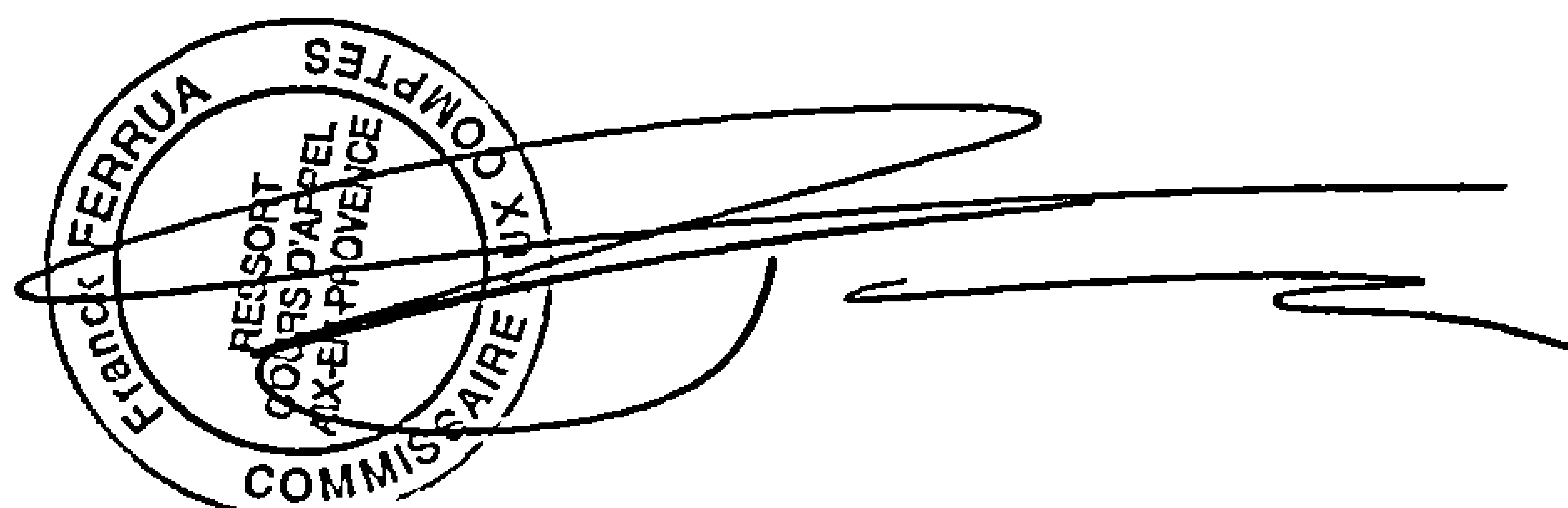
- Les informations fournies dans le rapport du Président sur les éléments financiers des obligations à émettre,
- La sincérité des informations chiffrées tirées des comptes de votre société.

Nous vous rappelons que votre société a été créée le 7 juillet 2016, elle n'a à ce jour clôturé qu'un seul exercice social au 31 décembre 2016 dont le résultat bénéficiaire est de 77.924 euros, notre mission s'est appuyée sur les états financiers du 31 décembre 2016 non audité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- La sincérité des informations chiffrées tirées de la comptabilité de la société et données dans le rapport du Président,
- Le choix des éléments de calcul du prix d'émission des obligations et son montant,

Fait à Mougins, le 30 Mars 2017

A circular stamp with the text "FRANCK FERRUA" around the top edge and "COMMISSAIRE AUX COMPTES" around the bottom edge. In the center, it says "RESSORT COURS D'APPEL AIX-EN-PROVENCE". A handwritten signature in black ink is written over the stamp, extending to the right.

Le Commissaire à l'émission obligataire

Franck FERRUA